

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3A/2024/1713/176 du 29 avril 2024 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde à la société MOULINS DE KLEINBETTINGEN SA à exploiter un plan de la marque GIS, du type GP 1000/2NF, avec le numéro de construction 1005066.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation sus-dite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy Wagner
Bourgmestre



Andres Castro
Secrétaire communal f.f.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché

en bonne et due forme à partir du 15 MAI 2024

Steinfort, le 15 MAI 2024


Le bourgmestre



Le secrétaire communal 